

La subvention pour l'année 2020 est versée à Périgord Habitat.

Périgueux.

Ladite convention a pour objet de fixer l'objet, le montant et la nature de la subvention octroyée à l'Office Public de l'Habitat, Périgord Habitat par la Communauté d'Agglomération le Grand

Article 1 - Objet de la convention

Grand Périgueux Habitat était anciennement rattaché à la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux depuis le 1^{er} janvier 2017. Dans le cadre du protocole CGLLS auquel était soumis le Grand Périgueux Habitat, l'EPCI de rattachement, le Grand Périgueux a décidé d'allouer une subvention annuelle à l'OPH pour la rénovation de son parc.

A compter de cette date, les droits et obligations de l'OPH Grand Périgueux Habitat au titre des présentes seront transférés de plein droit à l'OPH Périgord Habitat, sans qu'il soit nécessaire de conclure un avenant de transfert, ce que le titulaire reconnaît expressément.

Depuis le 1^{er} janvier 2020 et, en application de l'article L. 421-7 du Code de la construction et de l'habitation relatif à la fusion d'OPH, l'OPH Grand Périgueux Habitat est substitué, de plein droit et sans autre modification, par l'Office Public de l'Habitat Périgord Habitat, dont le siège social est situé 212, boulevard des Saveurs - Créapark Bât 2 Créavallée Nord - 24660 Coulounieix Chamiers et dont le numéro unique d'identification est le 272 400 011 RCS Périgueux avec effet à la date de réalisation de la fusion par voie d'absorption de l'OPH Grand Périgueux Habitat par l'OPH Dordogne Habitat.

Il a été préalablement exposé

D'autre part,

janvier 2020.

Générale, dûment habilitée aux termes d'une délibération du conseil d'administration en date du 6 RCS Périgueux, et représentée par Madame Séverine Gennet en sa qualité de Directrice 24660 Coulounieix-Chamiers, immatriculé sous le numéro unique d'identification 272 400 011 commercial, dont le siège est situé 212 boulevard des Saveurs, Créapark Bât. 2, Créavallée Nord - l'Office Public de l'Habitat PERIGORD HABITAT, Etablissement public à caractère industriel et

ET :

La communauté d'agglomération du Grand Périgueux dont la dénomination sociale est CA Le GRAND PERIGUEUX, N° SIRET : 20004039200017 dont le siège est situé 1 Boulevard Lakanal - 24000 Périgueux, représentée par son Président M. Jacques AUZOU, dûment habilité à cet effet. D'une part,

Entre les soussignés :

CONVENTION DE VERSEMENT DE SUBVENTION ENTRE LE GRAND PERIGUEUX ET PERIGORD HABITAT - année 2020

Elle permet le financement de la création / du remplacement/ ou de l'acquisition d'éléments d'actif. Il s'agit d'une subvention finançant toute maintenance et réhabilitation tel que décrit à l'article 5. entre les parties.

Cette subvention est une subvention d'investissement qui fait suite à la programmation pluriannuelle des travaux. Dans l'attente de l'approbation du nouveau plan Stratégique du Patrimoine de l'Office par le Conseil d'Administration, les travaux cités à l'article 5 ont été arrêtés Article 4 – Nature de la subvention

Au terme de la réalisation de la totalité des travaux, si les dépenses d'investissement réellement effectuées par Périgord Habitat étaient inférieures ou supérieures au montant de la dépense subventionnable, la subvention du Grand Périgourd allouée serait inchangée.

Le Grand Périgourd effectue le versement de la subvention selon les modalités suivantes, à savoir :

- Un acompte de 30 % à la date de signature de ladite convention.
- Au prorata de la réalisation des travaux, sur présentation d'un tableau récapitulatif.

Article 3 – Modalités de versement de la Subvention.

Pour tout changement, Périgord Habitat s'engage à fournir le nouveau Relevé d'Identité Bancaire.

Domiciliation				Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB
LA BANQUE POSTALE CENTRE FINANCIER DE BORDEAUX				20041	01001	1967109F022	02
IBAN				FR44 2004 1010 0119 6710 9F02 202			
BIC				PSSFRPPBOR			
Titulaire du compte				PERIGORD HABITAT			
Libellé de virement				CONVENTION DE SUBVENTION GRAND PERIGOURD 2020 + numéro d'acompte			

Le versement sera effectué par virement au compte suivant ouvert au nom de Périgord Habitat :

vigueur.

Cette subvention sera créditée au compte de Périgord Habitat selon les procédures comptables en

Le montant de la subvention sera versé à Périgord Habitat en totalité en fonction des travaux réalisés

ainsi qu'en respect du principe de proportionnalité entre le montant accordé et les travaux réalisés.

Le montant provisionnel total de la subvention octroyée à Périgord Habitat s'élève à la somme de cinq cent mille euros (500 000 €).

Article 2 - Montant de la subvention et versement

Périgord Habitat s'engage à faciliter le contrôle du Grand Périgueux, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif de la réalisation des actions prévues, de l'utilisation des aides attribuées et d'une manière générale de la bonne exécution de la présente convention.

Article 6 - Obligations des parties

Ces travaux ont été validés par la bureau du conseil d'Administration de Périgord Habitat le

648 535 €	500 000 €	100%
-----------	-----------	------

GR	Adresse	Commune	Logts	T1	T2	T3	T4 et +	Nature des Travaux	A titre indicatif : Estimation investissements 2020	Enveloppe Grand Périgueux	% de la subvention	Année de réalisation
1005	TRARIEUX	Périgueux	84	6	22	56	56	Modernisation ascenseurs Zu Entrées 8 et 10	93 400 €	90 000 €	18%	2020
1060	MORAND	Périgueux	124	88	11	20	5	Modernisation ascenseurs	78 100 €	74 000 €	15%	2020
1057 1080 1073 1068 1093 1094	GAY-LUSSAC MUSÉE FONT LAURIÈRE ALLEE DU PORT FENELON TOURVILLE	Périgueux	93	27	49	15	2	Réfection et amélioration des installations électriques	112 700 €	101 000 €	20%	2020
1088	RUE DES ECOLES NOUVELLE	Périgueux	59	18	31	10	10	Reprise des façades et réfection peinture cages escaliers	70 600 €	65 000 €	13%	2020
1071	PLACE DU CODERC	Périgueux	9	3	5	1	1	Remplacemement des menuiseries	55 063 €	40 000 €	8%	2020
1021 1046	JEAN PAGES DAMES	Périgueux	116	4	3	54	55	Reprise couverture et divers	92 432 €	70 000 €	14%	2020
1005	TRARIEUX	Périgueux	84	6	22	56	56	Réfection des abords et voiries	126 240 €	50 000 €	10%	2020
	DIVERS GROUPE	Périgueux						Problématique et sécurité et divers	20 000 €	10 000 €	2%	2020

Article 5 - Son objet (la nature des travaux)

Cette subvention est destinée à participer au financement des opérations suivantes :



Périgord Habitat s'engage à faire mention de la participation du Grand Périgueux sur tout support de communication et dans ses relations avec les tiers relatives aux actions définies par la convention.

Article 11 - Communication

La présente convention n'institue pas de solidarité financière entre les parties signataires.

Article 10 - Responsabilité financière

Les dispositions précédentes sont sans préjudice de l'application d'autres mesures ou sanctions qui pourraient être édictées en conformité avec la législation nationale française.

Si le Grand Périgueux exerce son droit de résiliation en dehors de l'hypothèse de non réalisation des travaux (total ou partiel), il doit payer à Périgord Habitat les montants qu'il lui doit, sans réduire les montants non payés mentionnés dans la convention de subvention.

cas suivants :

a. Constatation de fausses déclarations faites au moment de la signature du présent contrat.

b. Constatation de faux documents produits au moment de la signature du présent contrat.

La résiliation de la convention n'entraîne pas le remboursement des sommes déjà versées sauf dans les cas suivants :

En cas de non-respect par l'une ou l'autre partie des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Article 9 - Résiliation de la convention

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1^{er}.

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention ainsi que de ses annexes, définies d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

Article 8 - Avenant

La présente convention est conclue pour une durée d'un an.

Conformément à la loi n°68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances sur les établissements publics dotés d'un comptable public, la convention produira ses effets à compter de sa notification et pendant une durée de 4 ans à partir du premier jour de l'année suivant la date de la notification de la subvention mentionnée à l'article 1.

Article 7 - Durée de la convention



M. Jacques AUZOU

Le Président

Pour le Grand Périgueux

Le , à Périgueux

Mme Severine GENNERET

La Directrice Générale

Pour Périgord Habitat

Fait en deux exemplaires remis à chacune des parties ;
Convention de subvention rédigée sur cinq pages.

Chamiers.
Pour le Grand Périgueux :
1, Boulevard Lakanal - 24000 Périgueux
Créavallée Nord- 212, boulevard des Saveurs 24660 Coulounièx-

Pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile à :

Article 14- Election de domicile

14.1 - Le présent contrat est soumis à la loi française.
14.2 - Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout litige qui pourrait surgir à l'occasion du présent contrat.

Article 13 - Règlement des différends

Le présent contrat ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une cession totale ou partielle, à titre onéreux ou gratuits.
Sont assimilées à une cession du contrat, un apport en société, une fusion, une absorption, un changement de majorité dans l'organe délibérant de Périgord Habitat et, d'une manière générale, toute opération tendant à faire changer le contrat de patrimoine et/ou d'interlocuteurs.
En cas de dissolution de Périgord Habitat au cours de la durée de validité de la présente convention, celle-ci conservera son plein effet envers l'organisme ou la collectivité auquel sera dévolu le patrimoine dudit Office.

Article 12 - Cession du contrat

IMPACT SUR LES LOYERS ENVISAGE

Le cas échéant, sur décision du Conseil d'Administration de Périgord Habitat.

A ce stade, pas d'impact.

Poste de Dépenses (étude, travaux, etc.)	Montant	Mode de financement (prêt, subventions, fonds propres, etc.)	Recettes
Travaux	93.400 €	Subvention GP	90.000 €
		Prêt PAM	€
		Fonds propres	3.400 €
TOTAL	93.400 €	TOTAL	93.400 €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Travaux de modernisation des ascenseurs, la présente et dernière tranche porte sur les installations des entrées n° 14 et 16. Deux tranches portant sur les entrées 04 à 12 ont été mises en œuvre en 2018 et 2019, les deux dernières entrées sont traitées sur 2020.

TRAVAUX ENVISAGES :

Typologie	T1	T2	T3	T4	T5 et +	Nombre
		6	22	56		

NOMBRE DE LOGEMENTS CONCERNES ET TYPOLOGIE :

N° Gr: 1005 / LUDOVIC TRARIEUX
 4 au 16 Rue Ludovic Trarieux, 24000 PERIGUEUX

ADRESSE :

Annexe 1 : FICHE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX ENVISAGES

A ce stade, pas d'impact.

Le cas échéant, sur décision du Conseil d'Administration de Périgord Habitat.

IMPACT SUR LES LOYERS ENVISAGE

Poste de Dépenses (étude, travaux, etc.)	Montant	Mode de financement (prêt, subventions, fonds propres, etc.)	Recettes
Travaux	78.100 €	Subvention GP	74.000 €
		Prêt PAM	€
		Fonds propres	4.100 €
TOTAL	78.100 €	TOTAL	78.100 €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Travaux de modernisation des ascenseurs visant également à améliorer l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Seconde et dernière tranche pour Morand, entrée 200-300.

TRAVAUX ENVISAGES :

Typologie	T1	T2	T3	T4	T5 et +
Gr n°0086	88				
Gr n°0060		11	20	5	
Nbr					
Nbr					

NOMBRE DE LOGEMENTS CONCERNES ET TYPOLOGIE :

ADRESSE :
 N° Gr: 1086 / JEAN SECRET
 Rue Jean Secret - 24000 PERIGUEUX
 N° Gr: 1060 / MORAND
 31, rue Général Morand - 24000 PERIGUEUX

Annexe 2 : FICHE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX ENVISAGES

Le cas échéant, sur décision du Conseil d'Administration de Périgord Habitat, notamment pour la groupe 1080 au vu de l'amélioration du chauffage.

IMPACT SUR LES LOYERS ENVISAGE

Poste de Dépenses (étude, travaux, etc.)	Montant	Mode de financement (prêt, subventions, fonds propres, etc.)	Recettes
Travaux	112.700 €	Subvention GP	101.000 €
		Prêt PAM	9.400 €
		Fonds propres	2.300 €
TOTAL	112.700 €	TOTAL	112.700 €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Travaux de révision et mise en sécurité des installations électriques avec amélioration de confort et remplacement des corps de chauffe pour le groupe 1080 place du Musée.

TRAVAUX ENVISAGES :

Typologie	T1	T2	T3	T4	T5 et +
Gr n°0057 Nbr		4	8		
Gr n°0080 Nbr	25				
Gr n°0073 Nbr	1	8	2		
Gr n°0068 Nbr		4	4	1	
Gr n°0093 Nbr		24			
Gr n°0094 Nbr	1	9	1	1	

NOMBRE DE LOGEMENTS CONCERNES ET TYPOLOGIE :

ADRESSE :
 N° Gr: 1057 / GAY-LUSSAC 2
 5-12, rue Gay-Lussac - 24000 PERIGUEUX
 N° Gr: 1080 / PLACE DU MUSEE
 Place du Musée - 24000 PERIGUEUX
 N° Gr: 1073 / FONT LAURIERE
 31, rue Font Laurière - 24000 PERIGUEUX
 N° Gr: 1068 / ALLEE DU PORT
 Allée du Port - 24000 PERIGUEUX
 N° Gr: 1093 / FENELON
 Cours Fénelon Résidence sociale - 24000 PERIGUEUX
 N° Gr: 1094 / TOURVILLE
 Rue de Tourville - 24000 PERIGUEUX

Annexe 3 : FICHE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX ENVISAGES

A ce stade, pas d'impact.

Le cas échéant, sur décision du Conseil d'Administration de Périgord Habitat.

IMPACT SUR LES LOYERS ENVISAGE

	TOTAL	70.600 €	TOTAL	70.600 €
	Fonds propres			600 €
	Prêt PAM			5.000 €
	Subvention GP	70.600 €		65.000 €
Poste de Dépenses (étude, travaux, etc.)	Montant		Mode de financement (prêt, subventions, fonds propres, etc.)	Recettes

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Travaux de reprise de poutre BA et réfection de l'enduit, nettoyage haute pression des façades et gardes corps béton, traitement des façades.

TRAVAUX ENVISAGES :

Typologie	T1	T2	T3	T4	T5
Gr n°0088		8	21	8	
Nbr					
Gr n°0089		10	10	2	
Nbr					

NOMBRE DE LOGEMENTS CONCERNES ET TYPOLOGIE :

N° Gr: 1088 / RUE DES ECOLES
 14, rue des Ecoles - 24000 PERIGUEUX
 N° Gr: 1089 / NOUVELLE DES QUAIS
 7, rue Nouvelle des Quais - 24000 PERIGUEUX

ADRESSE :

Annexe 4 : FICHE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX ENVISAGES

IMPACT SUR LES LOYERS ENVISAGE

Le cas échéant, sur décision du Conseil d'Administration de Périgord Habitat.

A ce stade, pas d'impact.

Poste de Dépenses (étude, travaux, etc.)	Montant	Mode de financement (prêt, subventions, fonds propres, etc.)	Recettes
Travaux	55.063 €	Subvention GP	40.000 €
		Prêt PAM	15.063 €
		Fonds propres	€
TOTAL	55.063 €	TOTAL	55.063 €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Remplacement des menuiseries bois extérieures double vitrage compris volets battants et réflexion des peintures, intervention en secteur sauvegardé.

TRAVAUX ENVISAGES :

Typologie	Nbr	T1	T2	T3	T4	T5
Gr n°0071			3	5	1	

NOMBRE DE LOGEMENTS CONCERNES ET TYPOLOGIE :

N° Gr: 1071/PLACE DU CODERC
10, Place du Coderc - 24000 PERIGUEUX

ADRESSE :

Annexe 5 : FICHE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX ENVISAGES

A ce stade, pas d'impact.

Le cas échéant, sur décision du Conseil d'Administration de Périgord Habitat.

IMPACT SUR LES LOYERS ENVISAGE

	TOTAL	92.432 €	TOTAL	92.432 €
	Fonds propres			€
	Prêt PAM			22.432 €
	Subvention GP	92.432 €	Travaux	70.000 €
Recettes	Mode de financement (prêt, subventions, fonds propres, etc.)	Montant	(étude, travaux, etc.)	

PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF :

Travaux portant sur la réfection de la couverture polycarbonate et le traitement des coursives du bâtiment rue Jean Pagès. Bâtiment Combe des Dames, les puits de jours seront remplacés car ils présentent un manque d'étanchéité, la zinguerie en chapeau de cheminée sera remplacée.

(Décrire ici en quelques lignes le détail des travaux effectivement réalisés...)

TRAVAUX ENVISAGES :

Typologie	T1	T2	T3	T4	T5
Nbr			13	3	
Gr n°0021					
Nbr	4	3	54	34	5
Gr n°0046					
Nbr					

NOMBRE DE LOGEMENTS CONCERNES ET TYPOLOGIE :

N° Gr: 1021 / JEAN PAGES
 Rue Jean Pagès - 24000 PERIGUEUX
 N° Gr: 1046 / COMBE DES DAMES
 156, rue Combe des Dames - 24000 PERIGUEUX

ADRESSE :

Annexe 6 : FICHE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX REALISES

IMPACT SUR LES LOYERS ENVISAGE

Le cas échéant, sur décision du Conseil d'Administration de Périgord Habitat.
 A ce stade, pas d'impact.

Recettes	Mode de financement (prêt, subventions, fonds propres, etc.)	Montant	Poste de Dépenses (étude, travaux, etc)
50.000 €	Subvention GP	126.4240 €	Travaux
61.240 €	Prêt PAM		
15.000 €	Fonds propres		
126.240 €	TOTAL	126.240 €	TOTAL

PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF :

Les interventions de réhabilitation du groupe prendront fin avec le traitement des abords et la réfection de la voirie intérieure compris des bordures manquante et réfection des enrobés en pieds d'immeubles.

TRAVAUX ENVISAGES :

Typologie	T1	T2	T3	T4	T5
Gr n°0005		6	22	56	
Nbr					

NOMBRE DE LOGEMENTS CONCERNES ET TYPOLOGIE :

N° Gr: 1005 / TRARIEUX
 4 à 16, rue Ludovic Trarieux - 24000 PERIGUEUX

ADRESSE :

Annexe 7 : FICHE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX REALISES

IMPACT SUR LES LOYERS ENVISAGE

Le cas échéant, sur décision du Conseil d'Administration de Périgord Habitat.
A ce stade, pas d'impact.

Poste de Dépenses (étude, travaux, etc.)	Montant	Mode de financement (prêt, subventions, fonds propres, etc.)	Recettes
Travaux	20.000 €	Subvention GP	10.000 €
		Prêt PAM	€
		Fonds propres	10.000 €
TOTAL	20.000 €	TOTAL	20.000 €

PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF :

Travaux portant sur la mise en sécurité sur les risques de chutes dans les gaines techniques.
Recoupe des gaines sur chaque palier par pose d'une grille perforée (treillis soudé ou autre).
suivant inventaire réalisé sur sites. Première tranche de travaux

TRAVAUX ENVISAGES :

N° Gr: Divers Groupes
Ensemble du parc - 24000 PERIGUEUX

ADRESSE :

Anexe 8 : FICHE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX REALISES

Envoyé en préfecture le 29/09/2020

Reçu en préfecture le 29/09/2020

Affiché le



ID : 024-200040392-20200917-DD2020_096-DE